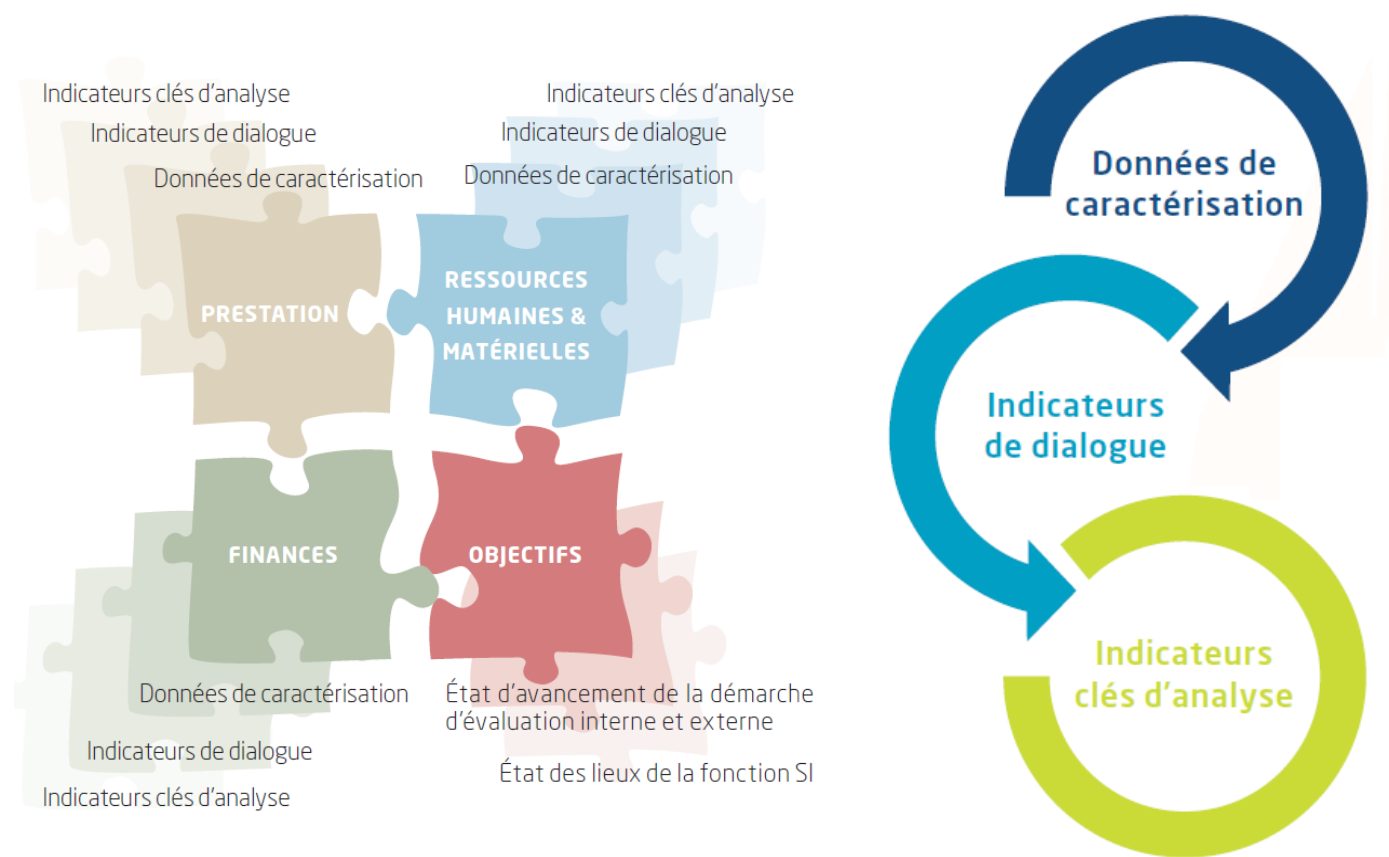




**La performance dans le secteur médico-social :  
restitution des données du tableau de bord  
à travers les grands enjeux du secteur**

# Tableau de bord ANAP architecture



# Le tableau de bord ANAP description

**ANAP**  
Agence Nationale de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle

**Description du tableau de bord**

• **Les indicateurs**

**Les indicateurs de dialogue**      **Les indicateurs clés d'analyse et pilotage interne**

**Axe 1: Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes**

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation</li> <li>2. Score moyen dépendance GMP (dernier GMP validé et dernier GMP connu)</li> <li>3. Score moyen en soins requis PMP (dernier PMP validé et dernier PMP connu)</li> <li>4. Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance</li> <li>5. Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement sur l'année par motif ou destination</li> <li>6. Taux d'hospitalisation complète</li> <li>7. Taux de réalisation de l'activité</li> <li>8. Taux d'occupation des lits ou places financés</li> <li>9. Taux de rotation des lits ou places financés</li> <li>10. Taux de rotation des places financées en accueil de jour</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Profil des personnes accompagnées : Répartition en fonction des GIR (1 à 6)</li> <li>2. Profil des personnes accompagnées : Répartition en fonction des GPP (groupes de patients proches)</li> <li>3. Profil des personnes accompagnées : Répartition en fonction des types de déficiences observées</li> <li>4. Répartition par âge des personnes accompagnées</li> <li>5. Durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement</li> <li>6. Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection</li> <li>7. Taux d'occupation des places habilitées par des personnes bénéficiaires de l'aide sociale départementale à l'hébergement</li> <li>8. Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées</li> <li>9. Part des actes/séances programmés non réalisés</li> <li>10. File active des personnes accompagnées</li> </ol>
---	--

**Axe 2: Ressources humaines et matérielles**

<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Taux d'ETP vacants</li> <li>12. Taux de prestations externes</li> <li>13. Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management</li> <li>14. Taux d'absentéisme</li> <li>15. Taux de rotation des personnels sur effectifs réels</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Répartition des effectifs par fonction</li> <li>12. Pyramide des âges du personnel</li> <li>13. Taux d'absentéisme par motif</li> <li>14. Poids du recours à l'intérim</li> </ol>
--	--

**Axe 3: Finances et budget**

<ol style="list-style-type: none"> <li>16. Taux d'atteinte des prévisions de recettes</li> <li>17. Taux d'atteinte des prévisions de dépenses</li> <li>18. Taux de CAF</li> <li>19. Taux de vétusté des constructions</li> <li>20. Taux d'endettement</li> <li>21. Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>15. Répartition des recettes par groupe</li> <li>16. Répartition des dépenses réalisées par groupe</li> <li>17. Répartition des recettes par section tarifaire</li> <li>18. Répartition des dépenses par section tarifaire</li> <li>19. Taux d'utilisation de la dotation en soins</li> <li>20. Structure des dépenses financées par la dotation de soins</li> </ol>
--	---

**Axe 4: Objectifs**

<ol style="list-style-type: none"> <li>22. Etat d'avancement de la démarche d'évaluation interne et d'évaluation externe</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>21. Etat des lieux de la fonction « système d'information » dans les ESMS</li> </ol>
---	---

**Les données de caractérisation ESMS**

- Description générale et statique des principales caractéristiques de la structure (descriptif prestation de soins, RH et matériel, structure financière, objectifs)
- Permet de documenter l'offre de soins et d'accompagnement de la structure, de réaliser des filtres afin de réaliser des comparaisons entre groupes homogènes d'ESMS

21

# Le tableau de bord ANAP

## Les questions clés

- Axe 1 : prestations de soins et accompagnement
  - *Profils de personnes / missions structure ?*
  - *Niveau d'activité de la structure ?*
  - *Dynamique de rotation de places ?*
- Axe 2 : ressources humaines et matérielles
  - *Contribution des partenaires externes à l'activité de l'ESMS sur le cœur de métier ?*
  - *Organisation stable et structurée ?*
- Axe 3 : finances et budgets
  - *Niveau d'exécution budgétaire ?*
  - *Quels sont les grands équilibres financiers ?*
- Axe 4 : objectifs
  - *État des lieux de la fonction « système d'information » au sein de l'ESMS ?*

## Le tableau de bord des ESMS, un outil au service de la qualité

**Le tableau de bord contribue aux enjeux actuels du secteur**, notamment sur l'ancrage de la démarche qualité dans les ESMS (évaluation interne, évaluation externe, processus d'amélioration globale et continue...).

Les **données disponibles annuellement** permettent d'appréhender la dynamique des établissements en matière de qualité et ainsi identifier les thématiques sur lesquelles l'ARS doit accompagner les établissements pour les aider à progresser.

Avec la généralisation du tableau de bord de la performance à tous les établissements médico-sociaux, **l'utilisation des données** par les services de l'ARS est **amenée à se développer** notamment pour les :

- **Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens**

# Tableau de bord ANAP et CPOM

Tableau de bord ANAP = outil de gestion

- ☞ utile au **pilotage interne** des ESMS
- ☞ **Facilite les échanges des structures avec l'organisme gestionnaire**
- ☞ **support au dialogue de gestion entre les ESMS et les autorités de régulation** et notamment dans la démarche de contractualisation

Le TAB positionne la structure par rapport aux résultats observés dans la même catégorie d'ESMS



# Tableau de bord ANAP et CPOM

## Tableau de bord ANAP = support :

- ⇒ Dans la phase **de diagnostic préalable**
  - ⇒ **Lors de la négociation du CPOM** (choisir les orientations stratégiques, les actions à inscrire dans le contrat)
  - ⇒ Lors des **dialogues de gestion sur la durée de vie des CPOM** : s'appuyer sur des indicateurs issus du tableau de bord pour suivre certains objectifs et les actions
- 
- ↪ de façon à valoriser le travail effectué et alléger la charge de travail des établissements
  - ↪ Nécessité de fiabiliser les données renseignées

Merci de votre attention

